



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **46-09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 16 septembre 2009**

Le seize septembre deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 4 septembre 2009

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 11 Votants : 13

Présents : M.BAFFERT, Y.BOULARD, M.BROUZET(1), J.CARRIER, C.DIDIER, J.GAUTHIER, V.GONNET, G.JULLIEN, M. MASTROMAURO, A. SAUNIER-PLUMAZ(1), J. TESSAIRE

Absents excusés : F.GILABERT, P.MOLINARO, C.COIGNE, P.MOLINARO, D.ROUX, G.FRIER, A.CARBONARI

Président de séance : M.BAFFERT

Secrétaire de Séance : V.GONNET

Rappel du quorum : 10

Objet : **ADMINISTRATION GENERALE-**
Fixation d'une indemnité de stage

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Vice-président expose :

Dans le cadre du CISPD, le SIRD reçoit pendant une période de 5 mois une stagiaire en Master de l'IEP de Grenoble,

Objectifs:

Faciliter la mise en place des mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération dans un travail partenarial avec le SPIP, la PJJ et l'AREPI.

Mettre en place une ou plusieurs formations de « tuteurs » sur la rive gauche du Drac pour l'accueil de publics en mesures de réparation, TIG ou TNR.

Missions :

Recenser l'état des pratiques, les freins et leviers sur les communes de la rive gauche du Drac dans le but de réaliser un diagnostic auprès des élus et des techniciens des services.

Investiguer sur les pratiques dans ces domaines auprès des services des Villes de Grenoble et de St Martin d'Hères ainsi qu'à la Métro, aux services : collecte des ordures ménagères et déchetteries, qui sont d'importants lieux de « mises en postes ».

Préparer sur la Rive Gauche du Drac une réflexion sur « comment renforcer ou valoriser le maillage entre les acteurs locaux et les institutions de l'Etat » afin de favoriser la prévention de la récidive et la socialisation des sortants de prisons.

Résultats attendus :

- Produire un diagnostic sur l'état des lieux des pratiques, permettant de mettre en place des formations de tuteurs, ciblant les bons interlocuteurs.
- Mettre en place 1 à 2 séquences de formations en début d'année 2010.
- Mettre en place un groupe de travail partenarial sur la question du maillage du territoire dans le registre de la prévention de la récidive et la socialisation des sortants de prisons.

Compte tenu de la mission spécifique qui a été demandée au stagiaire, il est proposé au comité syndical de lui attribuer une indemnité de stage de 300 € mensuel.

Le comité syndical, après délibération

- ✓ VALIDE le versement de l'indemnité de stage
- ✓ DIT que les crédits sont prévus sur le BP 2009 chapitre 012 article 6218 fonction 101

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 17 septembre 2009

Le Président,
Michel BAFFERT